



FORMATION

COMMENT ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SA FERME ?

Préparer son arrêt d'activité en toute sérénité...

5 jours : 2 et 9 décembre 2021, 13, 20 et 27 janvier 2022

A St-Martin-en-Haut, 9h30 – 17h30

Formation ouverte à toutes et à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur identifié.

« La transmission est une étape-clé de notre vie professionnelle et de notre vie personnelle. Si notre souhait est le maintien d'exploitation avec des jeunes heureux de reprendre et de prolonger le travail accompli par la génération précédente d'agriculteurs, prenons le temps et donnons nous les moyens de transmettre le mieux possible. Ce stage est un outil dont tous devraient profiter » Hélène DUSSUPT, paysanne

Formation organisée par :



Renseignements et inscription :

ADDEAR du Rhône - Florent MARTEL
addear69.ap@gmail.com – 06 26 33 52 67

ADDEAR de la Loire – Elodie BUTIN
elodie@addear42.fr – 07 68 55 72 72

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} journée – Jeudi 2 décembre 2021

- ▶ Identifier les étapes clés d'un projet de transmission.
- ▶ Définir la vision de sa transmission idéale.
- ▶ Identifier les freins et les leviers possibles, imaginables pour chaque situation.
- ▶ S'approprier le parcours à l'installation aidé et les outils et interlocuteurs de la transmission

Intervenants : Florent MARTEL (ADDEAR 69) et Elodie BUTIN (ADDEAR 42)

2^{ème} journée – Jeudi 9 décembre 2021

- ▶ Se préparer à transmettre et rencontrer des porteurs de projet
- ▶ Définir les critères négociables et non négociables de ma transmission
- ▶ Imaginer sa place et son rôle dans la transmission

Intervenant : Dominique LATASTE (Sociologue) - Autrement dit



3^{ème} journée - Jeudi 13 janvier 2022

- ▶ Appréhender les conséquences juridiques, fiscales et sociales de la cession et de la transmission d'entreprise
- ▶ Identifier les outils de la cession d'entreprise
- ▶ Exprimer clairement son projet d'arrêt d'activité
- ▶ Construire son plan Individuel d'actions

Intervenant : juriste de l'ARDEAR AURA

4^{ème} journée – Jeudi 20 janvier 2022

- ▶ Estimer la valeur de son entreprise
- ▶ Mesurer les besoins économique à satisfaire à la retraite
- ▶ Identifier les ressources disponibles
- ▶ Estimer le montant de droits acquis à la retraite au travers de la lecture du relevé de carrière

Intervenant : Mariane MASSON, AFOCG Rhône-Loire



5^{ème} journée – Jeudi 27 janvier 2022

- ▶ Savoir déterminer le profil du successeur attendu
- ▶ Identifier les étapes de la rencontre avec les porteurs de projet
- ▶ Formuler son parcours personnel jusqu'à la transmission

Intervenant : Dominique LATASTE (Sociologue) - Autrement dit



Notre association participe à la mise en place d'alternatives pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement, plus économe et efficace, source d'emplois et d'activités.

Cette formation est née du constat que malgré un nombre croissant de porteurs et porteuses de projet à l'installation, beaucoup de fermes ne sont pas reprises à l'arrêt d'activité du cédant.e. Il y a donc un enjeu à former et sensibiliser les futurs cédants à la démarche de transmission.

Coût : Cette formation est finançable à 100% par votre fond VIVEA. (1015 €).

Mode de validation : cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage

Cette formation est organisée dans le cadre d'un programme d'animation en faveur de la création et transmission d'activités agricoles dans les Monts du Lyonnais.

